

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Haut-Jura Saint-Claude



13 bis Boulevard de la République
39200 SAINT-CLAUDE

03 84 45 89 00

contact@hautjurastclaude.fr
www.hautjurastclaude.fr

NOTE EXPLICATIVE | Conseil communautaire | 26 avril 2023

NOTE EXPLICATIVE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conseil communautaire | 26 avril 2023

1. Finances

5.1. Budgets primitifs 2023 : présentation et adoption du budget principal et des budgets annexes

Le budget est l'acte fondamental de la gestion d'une collectivité. C'est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses, par lequel l'organe exécutif de la collectivité est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil communautaire.

Le budget doit être sincère et équilibré.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. En recettes de fonctionnement sont recensés les dotations de l'Etat, les impôts et taxes et le produit des quatre grands impôts (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation). L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constitue de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations, des subventions et par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou à enrichir le patrimoine de la collectivité.

Pour 2023, l'élaboration du budget principal respecte les objectifs du débat d'orientation budgétaire et ce dans la continuité des orientations posées à savoir :

- Le pilotage des finances locales par la contrainte budgétaire : chaque demande de crédits est examinée sur son montant et sa pertinence.
- La poursuite du travail engagé dans le cadre de l'optimisation des recettes
- L'augmentation de 1.44 point de la taxe foncière bâti et 3.60 points de la taxe d'habitation

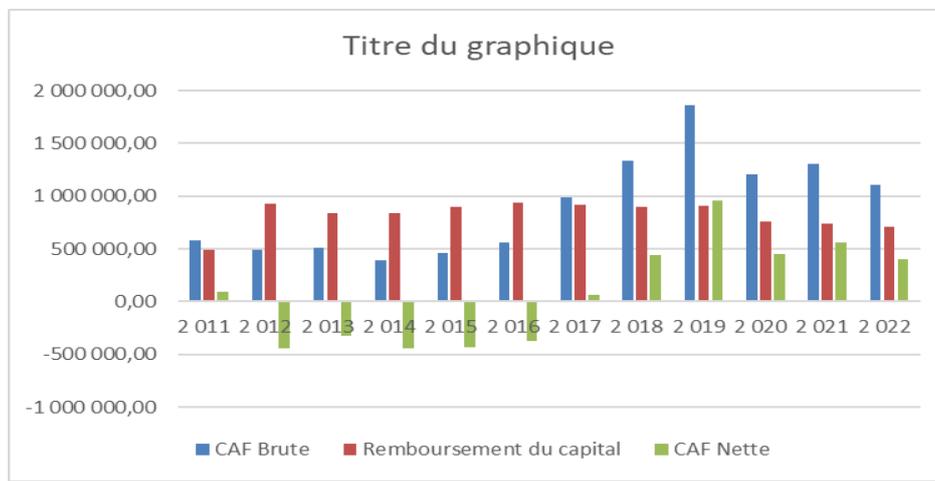
Et ce dans le but d'améliorer les ratios de la Communauté de communes, avec l'aide de tous et dans l'intérêt de toutes les communes.

L'inflation annuelle 2022 à 5.22% donnée Insee et l'envolée des coûts des matières premières, ont fortement impacté la CAF. La justesse des dépenses sera une priorité face à la flambée des prix, parallèlement des recherches d'économie seront menées sur certain poste notamment la consommation énergétique.

Capacité d'autofinancement :

	CAF Brute	Remboursement du capital	CAF Nette
2018	1 336 297,00	893 813,00	442 484,00
2019	1 861 382,00	904 797,00	956 585,00
2020	1 202 731,47	754 425,28	448 306,19
2021	1 300 077,49	735 332,62	564 744,87
2022	1 110 672,67	711 981,00	398 691,67

BUDGET GENERAL



Le budget primitif reste un budget prévisionnel dont toutes les sommes inscrites ne seront pas obligatoirement dépensées et nous nous attacherons à ne faire que le strict nécessaire. Le choix de garder des marges de manœuvre étroites en fonctionnement pour privilégier la réalisation des projets d'investissement est très faible, il repose uniquement sur la protection tarifaire de l'énergie qui sera mis en place par l'état.

A l'heure du montage du budget primitif 2023, les dotations de l'Etat et les bases fiscales estimatives sont en majorité connues et ont donc été inscrites dans le budget qui vous est présenté.

Le budget est élaboré avec un changement du taux de la taxe foncière bâti et de la taxe d'habitation, en effet 2023 marque le retour de la possibilité de fixer un taux sur la taxe d'habitation des résidences secondaires.

TAUX	2023
CFE	22,02 %
Taxe foncière bâti (TFB)	6,02 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	6,77 %
Taxe d'habitation (TH)	15,77 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	9,50 %

Le produit attendu pour la GEMAPI est de 125 000 €

Pour 2023 ce sont de 9 budgets : le budget Général, le budget Zone Activités Economiques, le budget Maisons de Santé, le budget SPANC, le budget ADS, le budget Office de Tourisme, le budget Mobilités, le budget lotissement En Poset, et le budget spécial à régie et à autonomie financière de l'Atelier des Savoir-Faire qui seront proposés à votre examen.

Il est rappelé la clôture de 4 budgets au 31/12/2022 (le budget Zone de Chambouille, le budget lotissement Les Orchidées, le budget lotissement Fontaine Benoit, le budget lotissement Le Monceau) et la remontée des résultats dans le budget général.

Le volume total des 9 budgets de la Communauté de communes (fonctionnement + investissement) est de : 34 492 377.62 € en dépenses et 34 833 204.75 € en recettes et se décompose comme suit :

BUDGET	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Général	16 111 800,00	16 111 800,00	7 707 000,00	7 707 000,00
BA Activité Economique	638 128,01	638 128,01	3 100 893,93	3 100 893,93
BA Maisons de Santé	659 980,00	659 980,00	2 643 976,39	2 643 976,39
BA SPANC	131 673,00	131 673,00	10 846,80	10 846,80
BA ADS	173 500,00	173 500,00	24 484,14	24 484,14
BA Office de Tourisme	734 959,79	734 959,79	0,00	0,00
BA Mobilités	968 100,00	1 056 800,00	0,00	0,00
BA Lotissement en Poset	56 348,52	308 475,65	107 687,04	107 687,04
BA ASF	647 000,00	647 000,00	776 000,00	776 000,00
TOTAL	20 121 489,32	20 462 316,45	14 370 888,30	14 370 888,30
	Dépenses	34 492 377,62		
	Recettes	34 833 204,75		

Il sera proposé d'examiner les budget annexes puis le budget général.

5.1.1. Budget annexe SPANC

Ce budget devrait dégager son équilibre par son fonctionnement puisque les prestations fournies sont payantes, actuellement ce budget est déficitaire. Les tarifs des prestations ont été relevés et sont applicables au 1^{er} janvier 2023. Le budget 2023 est à l'équilibre à la condition de réaliser des ventes de prestations de services à hauteur de 34 100 € et la refacturation de prestations de services externalisées à hauteur de 80150€. Il est proposé d'abonder une subvention de 16 100 € afin de compenser le déficit.

Fonctionnement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
002 - Résultat d'exploitation reporté (déficit)	28 790,76	28 790,76	17 117,10
011 - Charges à caractère général	34 700,00	31 167,99	66 200,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	38 450,00	38 128,71	40 400,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 915,38	0,00	993,91
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 088,99	1 088,99	5 453,99
65 - Autres charges de gestion courante	410,00	0,08	400,04
67- Charges Exceptionnelles	500,00	100,00	500,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	732,16	732,16	607,96
TOTAL	108 587,29	100 008,69	131 673,00
Recettes			
013 - Atténuations de charges	0,00	201,31	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	586,52
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	83 381,04	57 493,88	114 250,00
74 - Dotations, subventions et participations	25 000,00	25 000,00	16 100,00
75 - Autres produits de gestion courante	10,00	0,15	4,32
78 - Reprise sur amortissements et provisions	196,25	196,25	732,16
TOTAL	108 587,29	82 891,59	131 673,00

L'essentiel des dépenses de fonctionnement consiste en frais de personnel et dépenses courantes de contrats de prestations de services. Les recettes sont la facturation des services fournis. Il est prévu cette année de poursuivre le partenariat avec un prestataire de service pour la réalisation des diagnostics de bon fonctionnement.

Investissement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 456,87	1 456,87	9 260,28
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	586,52
20 - Immobilisations incorporelles	11 825,00	11 825,00	1 000,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
TOTAL	13 281,87	13 281,87	10 846,80
Recettes			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la section d'exploitation	3 915,38	0,00	993,91
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 088,99	1 088,99	5 453,99
13 - Subventions d'investissement	8 277,50	2 932,60	4 398,90
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
TOTAL	13 281,87	4 021,59	10 846,80

La dépense d'investissement consiste à l'acquisition d'une application du nouveau logiciel métier par un éditeur spécialisé.

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	131 673,00	131 673,00
Investissement	10 846,80	10 846,80
TOTAL	142 519,80	142 519,80

Pour mémoire, le déficit reporté est de 17 117.10 € en fonctionnement et 9 260.28 € en investissement.

5.1.2. Budget annexe ADS

Comme le budget annexe SPANC, il doit dégager son équilibre par son fonctionnement puisque les prestations fournies sont payantes.

La somme qui sera appelée aux communes pour cette année 2023 est de 167 500 €, le montant individuel de chaque commune sera calculé en fonction de la population, des bases fiscales et du nombre d'actes (moyenne sur 3 ans).

Fonctionnement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
011 - Charges à caractère général	18 700,00	15 256,32	25 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	125 370,00	125 120,31	135 200,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 231,13	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 938,40	3 938,40	9 897,72
65 - Autres charges de gestion courante	3 372,19	3 295,97	3 402,28
TOTAL	156 611,72	147 611,00	173 500,00
Recettes			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	751,72	751,72	0,00
013 - Atténuations de charges	0,00	100,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	2 080,00
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	155 850,00	149 650,00	171 020,00
74 - Dotations, subventions et participations	0,00	367,59	400,00
75 - Autres produits de gestion courante	10,00	2,35	0,00
77 - Prduits exceptionnels	0,00	52,85	0,00
TOTAL	156 611,72	150 924,51	173 500,00

L'essentiel des dépenses de fonctionnement consiste en frais de personnel (2.5 équivalents temps plein) qui sont fortement impactés par l'augmentation du point d'indice. Le chapitre 011 augmente du fait du prix de l'énergie mais aussi d'une année entière en ce qui concerne les couts de maintenance, loyers et charges.

Tableau de répartition par commune

REPARTITION COUT SERVICE ADS 2023		Fonct 2023 frais de personnel	Fonct 2023 autres charges	TOTAL
1	AVIGNON LES ST CLAUDE	3 179,76 €	901,54 €	4 081,30 €
2	BELLECOMBE	760,89 €	215,73 €	976,63 €
3	CHASSAL- MOLINGES	7 780,11 €	2 205,85 €	9 985,96 €
4	LA PESSE	3 397,12 €	963,17 €	4 360,29 €
5	LAJOUX	3 122,41 €	885,28 €	4 007,69 €
6	LAVANS LES ST CLAUDE	16 084,83 €	4 560,45 €	20 645,28 €
7	LES BOUCHOUX	3 135,53 €	889,00 €	4 024,53 €
8	LESCHERES	1 666,24 €	472,42 €	2 138,67 €
9	LES MOUSSIÈRES	1 548,25 €	438,97 €	1 987,22 €
10	RAVILLOLES	2 912,51 €	825,77 €	3 738,27 €
11	ROGNA	1 817,47 €	515,30 €	2 332,77 €
12	COTEAUX DU LIZON	15 048,89 €	4 266,74 €	19 315,62 €
13	SAINT-CLAUDE	51 367,79 €	14 564,05 €	65 931,84 €
14	SEPTMONCEL-LES MOLUNES	7 744,41 €	2 195,73 €	9 940,14 €
15	VILLARD ST SAUVEUR	5 015,78 €	1 422,10 €	6 437,87 €
16	VIRY	5 918,01 €	1 677,90 €	7 595,91 €
	TOTAL	130 500,00 €	37 000,00 €	167 500,00 €

Investissement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 355,31	8 355,31	18 040,14
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	2 080,00
20 - Immobilisations incorporelles	14 100,00	11 720,00	2 364,00
21 - Immobilisations corporelles	26 850,00	24 712,36	2 000,00
TOTAL	49 305,31	44 787,67	24 484,14
Recettes			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 231,13	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 938,40	3 938,40	9 897,72
10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 658,78	12 409,13	3 636,67
13 - Subventions d'investissement	18 333,00	10 400,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	13 144,00	0,00	10 949,75
TOTAL	49 305,31	26 747,53	24 484,14

Les dépenses d'investissement correspondent au coût des formations de la mise en place de la dématérialisation des actes, et une somme de 2 000 € est provisionnée pour un remplacement de matériel informatique.

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	173 500,00	173 500,00
Investissement	24 484,14	24 484,14
TOTAL	197 984,14	197 984,14

5.1.3. Budget annexe Office de Tourisme

Les dépenses et recettes se montent à 734 959.79 €. S'agissant d'un budget dont la principale activité relève de prestations non commerciales, il doit son équilibre d'une part à la subvention versée par le budget général pour 300 000 € et d'autre part le reversement de la taxe de séjour à hauteur de 110 000€.

L'augmentation des charges est essentiellement issue de la prestation de la ligne des hirondelles qui est valorisée par rapport aux nombres de dates prévues et aux nombres de personnes participantes, des recettes sont calculées en proportion.

Fonctionnement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
011 - Charges à caractère général	206 450,00	188 070,52	306 095,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	379 397,50	352 061,23	415 300,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	2 564,79
65 - Autres charges de gestion courante	5 200,00	4 542,60	6 000,00
67 - Charges exceptionnelles	6 000,00	4 298,00	5 000,00
TOTAL	597 047,50	548 972,35	734 959,79
Recettes			
002 - Résultat d'exploitation reporté	37 745,50	37 745,50	66 859,79
013 - Atténuations de charges	62 000,00	65 391,56	62 000,00
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	129 302,00	117 007,75	195 600,00
73 - Impôts et taxes	0,00	0,00	110 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	290 000,00	290 000,00	300 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	78 000,00	104 500,32	500,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	1 187,01	0,00
TOTAL	597 047,50	615 832,14	734 959,79

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	734 959,79	734 959,79
Investissement	0,00	0,00
TOTAL	734 959,79	734 959,79

5.1.4. Budget annexe Maisons de santé

Fonctionnement

Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 659 980 €, en progression de 191 054.72 €, dû en partie à la reprise de gestion des charges des maisons de santé la Pesse et Coteaux du Lizon mais aussi à l'augmentation du coût de l'énergie multiplié par 3.4 et à l'inscription d'une dépense concernant la politique santé pour 80 000€ et à une forte augmentation du chapitre 023 Virement à la section d'investissement de 62 879.56 €.

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
011 - Charges à caractère général	72 300,00	54 916,17	145 400,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	303 139,71	0,00	366 019,27
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57	21 175,57	22 460,73
65 - Autres charges de gestion courante	50 010,00	0,00	80 000,00
66 - Charges financières	22 300,00	21 907,19	46 100,00
TOTAL	468 925,28	97 998,93	659 980,00
Recettes			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	182 661,71	182 661,71	319 227,08
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57	21 175,57	0,00
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	43 900,00	42 738,22	80 500,00
74 - Dotations, subventions et participations	50 000,00	0,00	80 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	171 188,00	170 650,51	180 252,92
TOTAL	468 925,28	417 226,01	659 980,00

Investissement

Ce budget comporte des travaux relatifs à la maison de santé la Pesse pour 25 700 € (fermeture passerelle) et l'acquisition et la rénovation intérieure d'un bâtiment dont les trois appartements serviront à la politique santé menée par l'intercommunalité. Il est à noter que la subvention FEADER attribuée en 2019 pour la construction

de la maison de Saint Claude n'a pas été perçue et un emprunt relai a de nouveau été contracté pour 900 000€ dont le montant des intérêts annuel se montent à 35 100 €.

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues	4 401,69	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57	21 175,57	0,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunt et dettes assimilées	1 590 000,00	339 935,10	2 240 940,00
21 - Immobilisations corporelles	19 000,00	6 425,80	249 994,39
23 - Immobilisations en cours	15 042,00	10 113,83	153 042,00
TOTAL	1 649 619,26	377 650,30	2 643 976,39
Recettes			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	152 428,59	152 428,59	101 221,33
021 - Virement de la section de fonctionnement	303 139,71	0,00	366 019,27
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57	21 175,57	22 460,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissement	1 172 875,39	305 267,47	879 983,02
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 274 292,04
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 649 619,26	478 871,63	2 643 976,39

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	659 980,00	659 980,00
Investissement	2 643 976,39	2 643 976,39
TOTAL	3 303 956,39	3 303 956,39

5.1.5. Budget annexe Mobilités

Les dépenses de fonctionnement des chapitres 011 et 012 sont dédiées essentiellement aux transports urbains et scolaires. Les recettes se composent des cotisations Urssaf « versement transport » pour 303 400 € et d'un abondement du budget général de 414 718€.

Cette année il est proposé de reverser un montant de 108 053.27€ issue du versement transport (2021-2022), au budget général qui inscrit des dépenses d'investissement dites de mobilité douce ou les équipements types bornes de recharge électrique. L'autofinancement de ces deux projets inscrits en 2023 se montent à 156 214.80€ pour les bornes et 79 591€ pour le BOMAT.

Il est rappelé les employeurs des secteurs public et privé qui emploient 11 salariés et plus dans le périmètre d'une autorité organisatrice de la mobilité où a été institué le versement mobilité sont assujettis à la contribution versement mobilité.

Cette contribution destinée à financer les transports en commun est recouvrée par les Urssaf qui sont chargées de la reverser aux autorités organisatrices de la mobilité.

Par délibération du 1er décembre 2021, le taux appliqué est de 0.4% pour Saint-Claude et de 0.06% pour les 21 autres communes, le lissage du taux est prévu sur 12 ans.

Le budget est excédentaire en raison d'un besoin de trésorerie en fin d'année dû au décalage des versements Urssaf et le remboursement de TVA au trimestre

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
011 - Charges à caractère général	781 421,31	697 974,14	810 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	0,00	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00	0,48	108 100,00
TOTAL	811 431,31	697 974,62	968 100,00
Recettes			
002 - Résultat d'exploitation reporté	83 339,29	83 339,29	234 900,57
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	89 308,39	81 808,39	93 100,00
73 - Impôts et taxes	342 384,92	397 999,51	303 400,00
74 - Dotations, subventions et participations	369 728,00	369 728,00	425 369,00
75 - Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	30,43
TOTAL	884 770,60	932 875,19	1 056 800,00

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	968 100,00	1 056 800,00
Investissement	0,00	0,00
TOTAL	968 100,00	1 056 800,00

5.1.6. Budget annexe lotissement En Poset

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	56 348,52	308 475,65
Investissement	107 687,04	107 687,04
TOTAL	164 035,56	416 162,69

Il reste une vente d'un montant de 38 752.08 € hors TVA sur marge, qui fait l'objet d'un compromis de vente. Un excédent est estimé à 200 000 € à la clôture du budget

5.1.7. Budget annexe des Activités Économiques

Il concerne les activités économiques hors lotissements.

Fonctionnement

Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 638 128.01 €. La totalité de l'excédent de fonctionnement 2022 d'un montant de 329 006.16 € (394 959.59 € en 2021) a été affecté à l'investissement.

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
011 - Charges à caractère général	140 485,22	75 120,78	155 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	326 870,00	0,00	309 123,26
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 208,71	110 200,71	61 595,09
65 - Autres charges de gestion courante	6,61	0,00	10,00
66 - Charges financières	75 319,90	62 356,26	106 000,00
67 - Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	9 603,02	9 603,02	5 399,66
TOTAL	600 993,46	257 280,77	638 128,01
Recettes			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 504,77	81 504,77	81 504,77
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	78 000,00	42 870,73	89 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	299 633,60	279 448,98	333 800,22
75 - Autres produits de gestion courante	132 460,00	110 888,09	113 710,00
76 - Produits financiers	2 800,00	2 780,63	10 510,00
77 - Produits exceptionnels	5 000,00	67 198,64	0,00
78 - Preprises sur amortissements et provisions	1 595,09	1 595,09	9 603,02
TOTAL	600 993,46	586 286,93	638 128,01

Les recettes de fonctionnement, sont essentiellement constituées d'un apport du budget général à hauteur de 300 239 €, de loyers pour 113 708 €, des remboursements de frais pour 89 000 €.

Investissement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 441 611,15	1 441 611,15	1 259 142,76
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 504,77	81 504,77	81 504,77
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 910,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	324 400,00	316 543,51	367 200,00
20 - Immobilisations incorporelles	58 400,00	1 200,00	7 200,00
204 - Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	476 135,86	425 825,36	455 255,50
23 - Immobilisations en cours	941 867,00	78 452,94	927 680,90
27 - Autres immobilisations	727 500,00	727 500,00	0,00
TOTAL	4 051 418,78	3 072 637,73	3 100 893,93
Recettes			
021 - Virement de la section de fonctionnement	326 870,00	0,00	309 123,26
024 - Produits de cessions	1 359 559,82	0,00	1 032 445,15
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 208,71	123 534,04	61 595,09
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	394 959,59	394 959,59	329 006,16
13 - Subventions d'investissement	613 420,66	0,00	1 074 977,74
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 297 500,00	1 297 500,00	250 000,00
27 - Autres immobilisations	10 900,00	10 834,67	43 746,53
TOTAL	4 051 418,78	1 826 828,30	3 100 893,93

Ce budget comporte essentiellement des dépenses d'investissement dont les travaux d'extension sur la zone de Planchamp pour un montant de 328 376.44 €. Des travaux concernant la zone et les cellules du Curtillet sont inscrits à hauteur de 17 800 €, concernant la Boulangerie de Septmoncel-Les-Molunes pour 2 255.55 € report 2022. La poursuite des études relatives à l'atelier de transformation des Bouchoux est inscrite à hauteur de 147 504.46 €. Les travaux du bâtiment Cortinavis au Plan d'acier sont budgétisés pour 600 000 €. Les travaux de relamping sont prévus pour 35 600 € et l'acquisition de la plateforme SMOBY pour 360 000 €.

Le remboursement de l'emprunt se monte à 367 200 €

Les recettes d'investissement se composent de subvention pour 1 074 977.14 €, des ventes de terrains et bâtiments estimées à 1 032 445.15 € et un emprunt de 250 000 € (reste à charge).

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	638 128,01	638 128,01
Investissement	3 100 893,93	3 100 893,93
TOTAL	3 739 021,94	3 739 021,94

5.1.8. Budget primitif de l'ASF

L'Atelier des Savoir-Faire à la forme juridique d'une régie à autonomie financière mais il ne dispose pas de la personnalité morale. Le conseil communautaire doit donc approuver son budget.

Le conseil d'exploitation de l'ASF a examiné la proposition du budget primitif 2023 le 4 avril dernier.

Le résultat de fonctionnement reporté déficitaire est de 1 533.67 € et le solde d'exécution de la section de l'investissement est excédentaire à hauteur de 109 097.42 €.

Le budget prévoit l'ouverture d'une boutique au centre-ville de Saint-Claude et le recrutement de deux équivalents temps plein.

Fonctionnement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	1 533,67
011 - Charges à caractère général	198 150,00	193 621,85	253 910,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	303 180,00	288 170,35	328 300,00
022 - Dépenses imprévues	914,45	0,00	1 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 105,96	42 605,96	54 225,37
65 - Autres charges de gestion courante	810,00	745,92	810,00
66 - Charges financières	2 467,77	2 212,85	3 981,00
67 - Charges exceptionnelles	3 400,00	1 624,50	2 855,49
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	312,47	312,47	384,47
TOTAL	549 340,65	529 293,90	647 000,00
Recettes			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	44 879,33	44 879,33	0,00
013 - Atténuations de charges	48 110,00	59 880,59	65 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 268,96	24 368,96	36 379,00
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	200 000,00	168 095,05	206 050,00
74 - Dotations, subventions et participations	227 850,00	219 260,48	332 398,53
75 - Autres produits de gestion courante	4 120,00	4 112,07	6 360,00
77 - Produits exceptionnels	112,36	7 051,39	0,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions		112,36	312,47
TOTAL	549 340,65	527 760,23	647 000,00

Les dépenses de fonctionnement augmentent d'une part en raison du coût de fonctionnement de la boutique ASF de Saint-Claude qui est supporté sur une année pleine (7 mois seulement en 2022), d'autre part aux charges liées à l'ouverture de la boutique aide à l'installation d'artisan et du point indiciaire des salaires.

Investissement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)	4 240,61	0,00	33,97
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 268,96	24 368,96	36 379,00
16 - Emprunt et dettes assimilées	27 000,00	26 701,74	32 100,00
20 - Immobilisations incorporelles	13 440,00	13 440,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	147 800,00	82 259,48	160 349,37
23 - Immobilisations en cours	98 000,00	50 551,05	547 137,66
TOTAL	314 749,57	197 321,23	776 000,00
Recettes			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	34 666,58	34 666,58	109 097,42
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 - Produits de cessions	2 400,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 105,96	42 605,96	54 225,37
10 - Dotations, fonds divers et réserves	41 705,53	14 712,42	139 267,41
13 - Subventions d'investissement	135 871,50	154 433,69	203 146,96
16 - Emprunts et dettes assimilées	60 000,00	60 000,00	270 262,84
TOTAL	314 749,57	306 418,65	776 000,00

Les dépenses d'investissement sont réparties comme suit :

ATELIER DES SAVOIR FAIRE SAINT-CLAUDE BOUTIQUE ARTISAN	44 635,99
MANUFACTURE DE PROXIMITE/ESPACE COWORKING	201 234,00
AGECEMENT BÂTIMENT RAVILLOLES ASF: VOLET-SOL-RELAMPING	72 826,97
TRAVAUX DE REFECTION TOITURE ASF	388 790,07
TOTAL INVESTISSEMENT 2023	707 487,03

Les recettes d'investissement sont réparties comme suit :

SUBVENTION MASSIF DU JURA ETUDE PREALABLE COOP	4 480,00
SUBVENTION MASSIF DU JURALOCAL COMMERCIAL LAZZAROTO	38 525,40
SUBVENTION MASSIF DU JURA LOCAL COMMERCIAL MERDIECA	35 214,10
SUBVENTION DETR VENTILLO CONVECTEUR	8 834,00
SUBVENTION REGION - TERRITOIRE INTELLIGENT BILLETERIE	1 041,46
SUBVENTIONPREFECTURE DE REGION-MANUFACTURE	82 592,00
SUBVENTION RELAMPING DETR 30	8 460,00
SUBVENTIONADME SUR PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE	24 000,00
FCTVA	139 267,41
REPORT EXEDENT D INVESTISSEMENT 2022	109 097,42
EMPRUNT	255 975,24
TOTAL RECETTE 2023	707 487,03

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	647 000,00	647 000,00
Investissement	776 000,00	776 000,00
TOTAL	1 423 000,00	1 423 000,00

5.1.9. Budget principal

Le résultat de fonctionnement 2022 est de 1 615 976.20 €. L'affectation de résultat permet de couvrir en totalité le déficit d'investissement à hauteur de 717 616.62 €. Le report en fonctionnement est de 650 524.30€ compte tenu de l'intégration du résultat déficitaire consolidé des 4 budgets clôturés de - 247 835.28 €.

Fonctionnement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
011 - Charges à caractère général	1 337 700,00	1 237 189,83	1 453 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 857 460,00	2 798 675,48	3 104 900,00
014 - Atténuations de produits	4 108 245,57	4 090 664,63	4 019 100,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	891 800,00	0,00	1 416 618,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	814 595,55	814 595,55	867 841,02
65 - Autres charges de gestion courante	4 409 138,00	4 362 468,10	4 656 600,00
66 - Charges financières	175 510,00	154 801,62	179 000,00
67 - Charges exceptionnelles	405 427,00	207 765,69	389 700,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	31 234,45	31 234,45	25 040,00
TOTAL	15 031 110,57	13 697 395,35	16 111 800,00
Recettes			
002 - Résultat d'exploitation reporté	1 045 544,31	1 045 544,31	650 524,30
013 - Atténuations de charges	205 000,00	224 555,40	141 400,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	440 407,47	440 407,47	506 021,01
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	416 070,00	449 515,02	444 600,00
73 - Impôts et taxes	9 427 773,37	9 650 511,82	10 823 822,98
74 - Dotations, subventions et participations	3 381 705,09	3 354 701,36	3 434 465,00
75 - Autres produits de gestion courante	70 705,00	75 188,73	62 200,00
77 - Produits exceptionnels	17 203,21	46 245,32	17 532,26
78 - Reprises sur amortissements et provisions	26 702,12	26 702,12	31 234,45
TOTAL	15 031 110,57	15 313 371,55	16 111 800,00

Les dépenses de fonctionnement

	BP 2023	% du total
011 - Charges à caractère général	1 453 000,00	9,02
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 104 900,00	19,27
014 - Atténuations de produits	4 019 100,00	24,95
023 - Virement à la section d'investissement	1 416 618,98	8,79
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	867 841,02	5,39
65 - Autres charges de gestion courante	4 656 600,00	28,90
66 - Charges financières	179 000,00	1,11
67 - Charges exceptionnelles	389 700,00	2,42
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	25 040,00	0,16
TOTAL	16 111 800,00	100,00

- **Chapitre 011** - Charges à caractère général :
Les charges diverses de ce chapitre prennent en compte la hausse des coûts de l'énergie qui est multiplié par 3.4 selon les données du SIDEC soit 209 000 € d'augmentation sur les postes électricité – combustible, le coût de l'inflation de 5.22 % est contenu par un choix limitatif des services et des prestations qui ne relèvent pas d'un caractère impératif.
- **Chapitre 012** - Charges de personnel et frais assimilés :
Ce poste supporte une augmentation des dépenses uniquement liée à l'augmentation du point d'indice.
- **Chapitre 014** - Atténuations de produits : ce chapitre comporte essentiellement les attributions de compensations réservées aux communes, à savoir :

Communes	AC 2023 sommes versées	AC 2023 sommes appelées
AVIGNON LES ST CLAUDE	210,34	
BELLECOMBE	1 805,32	
CHASSAL-MOLINGES	248 414,91	
COISERETTE	3 036,77	
COYRIERE	2 005,40	
LA PESSE	50 812,14	
LAJOUX	1 540,60	
LAVANS LES ST CLAUDE	429 208,71	
LES COTEAUX DU LIZON	199 488,82	
LES MOUSSIÈRES	1 054,87	
LESCHERES	2 851,25	
RAVILLOLES	5 926,54	
SAINT CLAUDE	2 728 415,25	
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	50 041,81	
VILLARD ST SAUVEUR	47 087,49	
VIRY	62 210,02	
CHOUX		2 921,51
LA RIXOUSE		821,97
LARRIVOIRE		2 885,73
LES BOUCHOUX		10 870,71
ROGNA		4 553,65
VULVOZ		717,41
	3 834 110,24	22 770,98
	3 811 339,26	

Cette répartition intègre la participation financière à la phase 2 de l'étude Eau et Assainissement. La CLECT concernant la compétence PLUI est en cours d'évaluation.

- **Chapitre 042** - Opérations d'ordre de transfert entre sections : Dotations aux amortissements
- **Chapitre 65** - Autres charges de gestion courante
 - Participation au SDIS : 743 837.12 € (890 203 € en 2022)
 - Participation au SICTOM : 1 845 256 € (1 751 724 € en 2022)
 - Participation au SMAAJH : estimation 162 000 € (131 405.52 € en 2022)
 - Participation PNR : intégration de la participation GEMAPI et hors GEMAPI pour 148 326 €, et cotisation SCOT pour 39 980 €
 - Participation au budget annexe Activités Economiques : 300 329 € (236 000 € en 2022)
 - Participation au budget annexe Maisons de Santé : 80 000 €
 - Participation au budget annexe Atelier des Savoir-Faire : 313 000 € (210 000 € en 2022)
 - Participation au budget annexe Office de Tourisme : 300 000 € (290 000 € en 2022)
 - Participation au budget annexe Mobilités : 414 718 €
 - Participation au budget annexe Spanc : 16 100 € (25 000 € en 2022)
 - Subvention animation du territoire : 50 000€ (62 283 € en 2022)
- **Chapitre 66** - Charges financières : intérêts d'emprunts
- **Chapitre 67** - Charges exceptionnelles :
 - Provision pour le versement de nos engagements au titre de l'Appui à l'Immobilier d'Entreprise Participation : 280 000 €
 - Provision pour le versement de nos engagements au titre de l'AIE à reverser aux budgets ZAE : 33 561.22 €
 - Provision pour le versement des différentes subventions liées au programme « petite ville de demain » : 40 000 €
 - Provision remboursement du trop-perçu subvention région aide covid pour 28 094.42€

	BP 2023	% du total
002 - Résultat d'exploitation reporté	650 524,30	4,04
013 - Atténuations de charges	141 400,00	0,88
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	506 021,01	3,14
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	444 600,00	2,76
73 - Impôts et taxes	10 823 822,98	67,18
74 - Dotations, subventions et participations	3 434 465,00	21,32
75 - Autres produits de gestion courante	62 200,00	0,39
77 - Produits exceptionnels	17 532,26	0,11
78 - Reprises sur amortissements et provisions	31 234,45	0,19
TOTAL	16 111 800,00	100,00

- **Chapitre 013** - Atténuations de charges : Remboursement des frais de personnel en cas d'arrêt maladie ainsi que les aides à l'embauche.
- **Chapitre 042** - Opérations d'ordre de transfert entre sections : l'amortissement des subventions d'investissements
- **Chapitre 70** - Produits des services, des domaines et ventes diverses : on trouve notamment : les recettes du conservatoire, du musée, des médiathèques, du ski nordique, le remboursement des charges locatives.
- **Chapitre 73** - produits issus de la fiscalité : taxe foncière, CFE, fraction de TVA...
- **Chapitre 74** - produits issus des dotations globales de fonctionnement, des allocations compensatrices et des subventions accordées dans le cadre de projets
- **Chapitre 75** - Autres produits de gestion courante : Loyers

Investissement

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	679 560,15	679 560,15	717 616,62
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	356,47
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	440 407,47	440 407,47	506 021,01
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00	4 398,90
16 - Emprunts et dettes assimilées	731 925,41	711 981,25	703 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	1 223 993,50	705 297,09	731 293,91
204 - Subvention d'équipement versées	658 500,00	399 549,05	623 000,00
21 - Immobilisations corporelles	1 129 189,51	523 824,45	2 145 581,75
23 - Immobilisations en cours	14 878 235,56	652 288,95	2 275 731,34
4581 - Opérations pour compte de tiers	104 000,00	0,00	0,00
TOTAL	19 845 811,60	4 112 908,41	7 707 000,00
Recettes			
021 - Virement de la section de fonctionnement	891 800,00	0,00	1 416 618,98
024 - Produits de cessions	0,00	0,00	240 650,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	814 595,55	814 595,55	867 841,02
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 684 039,46	799 582,40	1 476 256,09
13 - Subventions d'investissement	10 656 585,99	567 537,95	2 543 542,08
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 694 790,60	1 200 000,00	1 162 091,83
23 - Immobilisations en cours	0,00	13 575,89	0,00
4582 - Opérations pour compte de tiers	104 000,00	0,00	
TOTAL	19 845 811,60	3 395 291,79	7 707 000,00

	BP 2023	% du total
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	717 616,62	9,31
020 - Dépenses imprévues	356,47	0,005
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	506 021,01	6,57
13 - Subventions d'investissement	4 398,90	0,06
16 - Emprunts et dettes assimilées	703 000,00	9,12
20 - Immobilisations incorporelles	731 293,91	9,49
204 - Subvention d'équipement versées	623 000,00	8,08
21 - Immobilisations corporelles	2 145 581,75	27,84
23 - Immobilisations en cours	2 275 731,34	29,53
TOTAL	7 707 000,00	100,00

Pour 2023 il vous est proposé d'inscrire les dépenses d'équipement suivantes

BATIMENTS INTERCO	975 090,20
CONSERVATOIRE - TRAVAUX BÂTIMENT	50 000,00
GYMNASE DU PLATEAU / TRAVAUX BÂTIMENT	20 434,05
GYMNASE VAL DE BIENNE / TRAVAUX BÂTIMENT	101 780,80
MUSEE / TRAVAUX BÂTIMENT	189 000,00
MEDIATHEQUE / MOBILIER	13 000,00
MEDIATHEQUE / TRAVAUX BÂTIMENT	40 000,00
STADE EDOUARD GUILLON EQUIPEMENT	23 250,00
STADE EDOUARD GUILLON TRAVAUX PLOMBERIE	15 000,00
STADE EDOUARD GUILLON TRAVAUX VESTIAIRES	3 620,04
RELAMPING MULTI SITE 50%	200 000,00
SICTOM CONTEURS SEMI ENTERRES	123 000,00
CHACOM/ MO DEMOLITION	40 000,00
CARNOT - REHABILITATION DES ATELIERS	58 169,12
REMPLACEMENT EXTINCTEUR + 10 ANS MULTI SITE	1 980,00
BATIMENT BESSARD	11 549,28
BLOCS AUTONOMES DE SORTIE DE SECOURS MULTI SITE	1 500,00
INFORMATIQUE MULTI SITE	20 000,00
LOTISSEMENT LA BROCATELLE TRAVAUX	3 500,00
TELEPHONIE	9 675,91
MOBILIER MULTI SITE	8 000,00
MUSEE LEDS SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE	41 631,00
ACTIVITES DES SERVICES INTERCO	403 074,39
COMMUNICATION	1 000,00
CONSERVATOIRE - INSTRUMENTS DE MUSIQUE	20 000,00
COMPETENCES EAU ET ASAINISSEMENT - ETUDE ASAINISSEMENT COLLECTIF	26 488,00
MUSEE -EXPOSITION	25 900,00
MUSEE- ACQUISITIONS- F. PETROVITCH	150 000,00
MUSEE DE LA PIPE ET DU DIAMANT ETUDES	15 840,00
NORDIQUE	50 854,80
OT - AMENAGEMENTS EQUIPEMENTS	20 000,00
OT- SITE INTERNET	42 590,00
OUTILLAGE ET EQUIPEMENT TECHNIQUE	5 000,00
PDIPR	10 000,00
SYSTEME E-BOO	35 401,59
PARTICIPATION FINANCIERE	613 000,00
COMMUNES AIDE VOLET 1-2-3 /SUBVENTIONS	413 000,00
HAUT DEBIT	200 000,00
TOURISME	1 413 257,28
AMENAGEMENT SENTIER GORGES DE L'ABIMES	830 194,80
AMENAGEMENT SITE ESCALADE PONTHOUX	112 000,00
AVENTURE JEUX SAINT-CLAUDE	4 747,50
BIKEPARK	15 600,00
AMENAGEMENT BORNE AU LION	104 886,00
CHAPELLE SAINT-ROMAIN	252 128,98
JEUX TOURISTIQUES EN FAMILLE (NOUVEL AVENTURE JEU)	59 500,00
ESCAPE GAME MUSEE	34 200,00
MOBILITE	390 560,32
BORNES IRVE HORS PNR	155 710,80
JURASSIC VELO TOURS	50 000,00
BOMAT	184 849,52
PETITE VILLE DE DEMAIN	634 440,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - ETUDE	103 940,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - ANIMATION OPAH	48 000,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - LES VARIETES	322 500,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - MAISON DU PROJET	10 000,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - STRATEGIE COMMERCIALE	150 000,00
PLUI	207 742,00
PLUI ETUDE	150 000,00
PLU COMMUNES	57 742,00
PROJET ACHAT SIEGE INTERCO	400 000,00
ACHAT-TRAVAUX BATIMENT SIEGE SOCIAL	400 000,00
PISCINE COUVERTE DU MARTINET	738 442,81
PISCINE RENOVATION	738 442,81
TOTAL INVESTISSEMENTS 2023	5 775 607,00

Les recettes d'investissement

	BP 2023	% du total
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 416 618,98	18,38
024 - Produits de cessions	240 650,00	3,12
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	867 841,02	11,26
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 476 256,09	19,15
13 - Subventions d'investissement	2 543 542,08	33,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 162 091,83	15,08
TOTAL	7 707 000,00	100,00

- **Chapitre 040** - Opérations d'ordre de transfert entre sections : Amortissements
- **Chapitre 10** - Dotations, fonds divers et réserves :
 - FCTVA : 758 639.47 €
 - Affectation du résultat 717 616.62 €
- **Chapitre 16** - Emprunts et dettes assimilées : nouvel emprunt

Pour 2023, il vous est proposé d'inscrire les recettes suivantes :

BATIMENTS INTERCO	287 054,25
CONSERVATOIRE - TRAVAUX BÂTIMENT	0,00
GYMNASE DU PLATEAU / TRAVAUX BÂTIMENT	0,00
GYMNASE VAL DE BIENNE / TRAVAUX BÂTIMENT	16 000,00
MUSEE / TRAVAUX BÂTIMENT	0,00
MEDIATHEQUE / MOBILIER	8 625,00
MEDIATHEQUE / TRAVAUX BÂTIMENT	0,00
STADE EDOUARD GUILLON EQUIPEMENT	2 800,00
STADE EDOUARD GUILLON TRAVAUX PLOMBERIE	0,00
STADE EDOUARD GUILLON TRAVAUX VESTIAIRES	169 629,25
RELAMPING MULTI SITE 50%	60 000,00
SICTOM CONTEURS SEMI ENTERRES	0,00
CHACOM/ MO DEMOLITION	0,00
CARNOT - REHABILITATION DES ATELIERS	0,00
REMPLACEMENT EXTINCTEUR + 10 ANS MULTI SITE	0,00
BATIMENT BESSARD	0,00
BLOCS AUTONOMES DE SORTIE DE SECOURS MULTI SITE	0,00
INFORMATIQUE MULTI SITE	0,00
LOTISSEMENT LA BROCATELLE TRAVAUX	0,00
TELEPHONIE	0,00
MOBILIER MULTI SITE	0,00
MUSEE LEDS SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE	30 000,00
ACTIVITES DES SERVICES INTERCO	206 964,00
COMMUNICATION	0,00
CONSERVATOIRE - INSTRUMENTS DE MUSIQUE	0,00
COMPETENCES EAU ET ASAINISSEMENT - ETUDE ASAINISSEMENT COLLECTIF	7 672,00
MUSEE -EXPOSITION	9 200,00
MUSEE- ACQUISITIONS- F. PETROVITCH	135 000,00
MUSEE DE LA PIPE ET DU DIAMANT ETUDES	17 820,00
NORDIQUE	0,00
OT - AMENAGEMENTS EQUIPEMENTS	0,00
OT- SITE INTERNET	34 072,00
OUTILLAGE ET EQUIPEMENT TECHNIQUE	0,00
PDIPR	3 200,00
SYSTEME E-BOO	0,00

PARTICIPATION FINANCIERE	0,00
COMMUNES AIDE VOLET 1-2-3 /SUBVENTIONS	0,00
HAUT DEBIT	0,00
TOURISME	909 508,45
AMENAGEMENT SENTIER GORGES DE L'ABIMES	553 900,80
AMENAGEMENT SITE ESCALADE PONTHOUX	0,00
AVENTURE JEUX SAINT-CLAUDE	34 807,50
BIKEPARK	0,00
AMENAGEMENT BORNE AU LION	66 103,34
CHAPELLE SAINT-ROMAIN	194 771,81
JEUX TOURISTIQUES EN FAMILLE (NOUVEL AVENTURE JEU)	44 625,00
ESCAPE GAME MUSEE	15 300,00
MOBILITE	342 608,52
BORNES IRVE HORS PNR	129 759,00
JURASSIC VELO TOURS	28 000,00
BOMAT	184 849,52
PETITE VILLE DE DEMAIN	425 625,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - ETUDE	58 075,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - ANIMATION OPAH	22 500,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - LES VARIETES	322 500,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - MAISON DU PROJET	0,00
PETITE VILLE DE DEMAIN - STRATEGIE COMMERCIALE	22 550,00
PLUI	137 242,00
PLUI ETUDE	79 500,00
PLU COMMUNES	57 742,00
PROJET ACHAT SIEGE INTERCO	120 000,00
ACHAT-TRAVAUX BATIMENT SIEGE SOCIAL	120 000,00
PISCINE COUVERTE DU MARTINET	329 761,86
PISCINE RENOVATION	329 761,86
SUBVENTION RESTANT A RECOUVRER	10 578,00
REPORT FCTVA	758 639,47
TOTAL INVESTISSEMENTS 2023	3 527 981,55

La balance générale se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 111 800,00	16 111 800,00
Investissement	7 707 000,00	7 707 000,00
TOTAL	23 818 800,00	23 818 800,00